

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY2128F
Titre long	Psychologie et monde du travail
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Hiver 2021
Horaire et local	Les lundis de 13h à 16h, selon un mode synchrone en ligne. Les séances seront enregistrées.
Mode de formation	Présentations magistrales, discussions et activités.
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail.
Préalables	PSY1006 et PSY1075
Site StudiUM	Accessible aux personnes inscrites au cours (https://studium.umontreal.ca)

Enseignant(e)	
Nom et titre	Laurie Galardo, B. Sc., candidate au doctorat en psychologie, option travail et organisations
Coordonnées	laurie.galardo@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel et suite aux cours sur <i>Zoom</i>

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	À confirmer
Coordonnées	
Disponibilités	

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
Ce cours fera état des principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Il est une introduction aux théories, à la recherche et à la pratique en psychologie du travail et des organisations. Il s'articulera autour de trois grands thèmes, soit l'évaluation, la sélection et la formation du personnel, l'individu dans l'organisation et le contexte social du travail.

Objectifs d'apprentissage
L'objectif du cours est de permettre l'acquisition de connaissances dans le domaine de la psychologie appliquée au travail et le développement d'une compréhension de son champ d'application. Au terme du cours, les étudiants.es seront capables d'atteindre quatre objectifs. (1) Définir la psychologie du travail et des organisations, ses objectifs, ses intérêts et ses champs de pratique. (2) Définir, comprendre et analyser, en s'appuyant sur des bases théoriques et empiriques, le processus de sélection, d'évaluation et de formation du personnel, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (3) Expliciter les réponses à apporter à diverses problématiques concernant le processus de sélection, d'évaluation et de formation, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (4) Intégrer des réalités théoriques et pratiques en psychologie du travail et des organisations.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Séance 1 – 18 janvier 2021	Présentation du plan de cours Introduction à la psychologie du travail et des organisations		Chapitre 1
Séance 2 – 25 janvier 2021	Analyse du travail		Chapitre 3
Séance 3 – 1 ^{er} février 2021	Gestion de la performance		Chapitre 4
Séance 4 – 8 février 2021	Évaluation et sélection du personnel		Chapitre 5 Chapitre 6
Séance 5 – 15 février 2021	Développement des compétences Explication du travail écrit		Chapitre 7
Séance 6 – 22 février 2021	---	EXAMEN INTRA – StudiUM	---
Semaine d'activités libres – 1 ^{er} mars 2021	Pas de cours	---	---
Séance 7 – 8 mars 2021	Motivation au travail		Chapitre 8
Séance 8 – 15 mars 2021	Attitudes et émotions au travail Comportements au travail Santé psychologique au travail		Chapitre 9 Chapitre 10 Chapitre 11
Séance 9 – 22 mars 2021	Groupes et équipes de travail		Chapitre 12
Séance 10 – 29 mars 2021	Leadership et pouvoir		Chapitre 13
<i>Congé férié – Lundi de Pâques</i> – 5 avril 2021	Pas de cours	---	---
Séance 11 – 12 avril 2021	Développement organisationnel		Chapitre 14
Période d'examens – 19 avril 2021	Pas de cours	---	---
Séance 12 – 26 avril 2021	---	EXAMEN FINAL – StudiUM Dépôt du travail écrit au plus tard le 30 avril 2021 à 23h59 – StudiUM	---

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra QCM	Justesse de la réponse; capacité à comprendre et à appliquer les notions Séances 1 à 5 et lectures associées	22 février 2021 à 13h00 Durée : 2h00 Sur StudiUM	40%
Examen final QCM	Justesse de la réponse; capacité à comprendre et à appliquer les notions Séances 7 à 11 et lectures associées	26 avril 2021 à 13h00 Durée : 2h00 Sur StudiUM	40%
Travail écrit	Clarté, richesse, fluidité et agencement des idées	30 avril 2021 à 23h59 Dépôt du travail sur StudiUM	20%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Pour toute absence justifiée à un examen en ligne, vous devez **compléter le formulaire d'absence** à un examen disponible dans le Centre étudiant. **L'enseignante ne prendra aucun arrangement individuel avec un.e étudiant.e.**

Dépôt des travaux Le dépôt du travail écrit se fait directement sur StudiUM au plus tard le 30 avril 2021 à 23h59. À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.

Matériel autorisé Diapositives des séances en format PDF, manuel et notes personnelles.

Qualité de la langue Pour le travail écrit, la politique départementale sur la qualité de la langue **sera appliquée, c'est-à-dire qu'il sera possible de retrancher jusqu'à 10% de la note pour les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales.**

Seuil de réussite exigé La note de passage de ce cours est D (50%).

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Voir le Centre étudiant

Date limite d'abandon Voir le Centre étudiant

Évaluation de l'enseignement Date à venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires

contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

Le Bureau des affaires juridiques de l'Université de Montréal vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Dans le cadre du cours PSY2128F – Psychologie et monde du travail, les diapositives seront disponibles en format PDF et les enregistrements du cours seront disponibles en ligne. Les étudiants.es sont autorisés.ées à utiliser le matériel du cours à des fins personnelles seulement. Le téléchargement, la distribution et la diffusion des documents écrits et des enregistrements audio et vidéo sont strictement interdits.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Permis

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Spector, P. E. (2020). Psychologie du travail et des organisations (2^e ed.), Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur. ISBN : 9782807319639

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique sera déposé sur Studium au plus tard le matin de chaque séance **sauf l'enregistrement** qui sera ajouté dans les 24h suivants la séance.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite

<http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite

<http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe.

Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.